



JEUNES POPULAIRES DE PARIS

**CONTRIBUTION AU PROJET RÉGIONAL
FRANCILIEN**

VALÉRIE PÉCRESSE 2010

LOGEMENT

7 NOVEMBRE 2009

À l'approche d'une campagne régionale qui s'annonce passionnante et qui sera observée depuis toute la France comme un symbole, toutes les forces du Mouvement Populaire se doivent d'être pleinement mobilisées. Les Jeunes Populaires de Paris, parce qu'ils sont la première fédération jeune de France et d'Île-de-France, ont la responsabilité supplémentaire d'être en avant sur la réflexion, sur l'activité, sur le militantisme, pour faire de cette campagne régionale une campagne vivante et innovante, une campagne qui préparera également le grand combat de 2012.

C'est cette volonté qui a conduit les Jeunes Populaires de Paris à s'impliquer totalement dans le temps des idées, en organisant chaque semaine les « Mardis du projet régional » pour permettre aux militants de s'exprimer, avant chaque convention thématique, sur le sujet qui sera l'objet du débat.

Cette contribution est issue des débats qui ont précédé la convention logement du 7 novembre. Les militants ont confirmé le vif intérêt de la population francilienne pour le logement, enjeu majeur de la campagne avec les transports. La pauvreté du bilan de l'équipe sortante a frappé en priorité les jeunes qui attendent de pouvoir mener leurs études, accéder à la propriété et fonder une famille dans des conditions de logement dignes d'une grande région.

François Merlet
Responsable départemental des Jeunes Populaires de Paris

Pierre Bouzin
Responsable adjoint

Sophie Gladine
Organisatrice des Mardis du projet régional

Le logement est une préoccupation majeure des franciliens qui y consacrent la part la plus importante de leur budget.

Nos réflexions ont porté sur la problématique de l'accès au logement en termes d'offre, de prix mais aussi à définir les caractéristiques que doivent présenter les logements afin de préserver et d'améliorer la qualité de vie des franciliens.

1 Le logement des étudiants

Si l'offre de logements étudiants est loin d'être suffisante, l'accès aux logements existants reste difficile en termes d'information sur les offres et les garanties financières à fournir. La recherche d'un logement étudiant s'apparente trop souvent à un parcours du combattant qui se répète à chaque rentrée scolaire.

1.1 Colocation

Pour faire face à la pénurie de logements pour étudiants, la colocation est une solution encore peu exploitée. Pourtant, des communes comme Paris ont un parc immobilier comportant une part importante de grands appartements. Si la colocation présente de nombreux atouts, des réticences existent tant du côté des propriétaires que des jeunes en recherche d'un logement. Aussi, il faudrait lever les différents obstacles existants.

- Développer les sites Internet d'annonces de colocation notamment en mutualisant les annonces des écoles de commerce, des universités voire des entreprises situées dans la même zone géographique.
- Organisation de rencontres sous forme de « speed dating » pour permettre aux jeunes et aux propriétaires de se rencontrer en facilitant ainsi leur choix.
- Inciter les propriétaires de grands appartements à opter pour la colocation en leur accordant un dégrèvement d'impôt foncier fonction du nombre d'occupants

1.2 Caution, garantie

- Bien qu'il existe des dispositions relatives au dépôt de garantie, les dossiers de candidats présentant les meilleures garanties vont être préférés par les agences immobilières et les propriétaires. Aussi, afin de faciliter l'accès de tous les

étudiants, le CROUS pourrait se porter garant pour les étudiants sans conditions de ressources.

1.3 Qualité des logements pour étudiants

- Créer une vie étudiante autour des résidences pour étudiants (privées ou gérées par le CROUS) notamment par :
 - La mutualisation des infrastructures sportives entre Paris et les communes de la petite couronne
 - Un accès réciproque aux infrastructures des écoles de commerce et des universités
- Créer une charte de qualité des logements proposées à la location à laquelle les propriétaires devront adhérer afin de pouvoir publier leurs annonces par le CROUS

1.4 Divers

- Pour les demandes de logements étudiants dans le cadre d'un stage, prendre en compte le lieu de stage et non l'établissement scolaire de rattachement
- Pour réduire les temps de trajets des étudiants, prendre en compte dans l'attribution d'un logement par le CROUS du lieu des cours et non l'adresse de l'établissement scolaire

2 Le logement social

Le logement social doit rester temporaire.

- Favoriser la mixité sociale au sein du même immeuble. À titre d'exemple : un étage pour le logement social, un étage pour le logement intermédiaire etc.
- Augmenter le quota de places réservées aux étudiants

3 La construction de logements

Pour faire face à la pénurie de foncier en densifiant les zones urbanisées afin d'éviter un étalement des constructions, toutes les solutions permettant d'utiliser les surfaces disponibles doivent être explorées :

- Utiliser les toits des immeubles en autorisant l'élévation des immeubles (1 étage supplémentaire)
- Utiliser les sous-sols des immeubles comme au Canada